

LEWIS, J., « Canada Français », dans *Dictionnaire de Spiritualité* 5, fasc. xxxv-xxxvi, c. 997-1004. Paris, Beauchesne, 1963.

Benoît Lacroix, o.p.

Volume 17, numéro 4, mars 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302332ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302332ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lacroix, B. (1964). Compte rendu de [LEWIS, J., « Canada Français », dans *Dictionnaire de Spiritualité* 5, fasc. xxxv-xxxvi, c. 997-1004. Paris, Beauchesne, 1963.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(4), 604–604.  
<https://doi.org/10.7202/302332ar>

LEWIS, J., "Canada Français", dans *Dictionnaire de Spiritualité* 5, fasc. xxxv-xxxvi, c. 997-1004. Paris, Beauchesne, 1963.

A la fin d'un long exposé sur la spiritualité en France (c.785-997) depuis l'époque chrétienne jusqu'à la fin du XIXe siècle, la direction du *Dict. de Spiritualité* greffe quelques lignes sur le Canada français. L'intention est bonne, le lieu est mal choisi. Un article entier consacré à la spiritualité au Canada n'aurait pas été de trop, il nous semble, d'autant que le *Dict. d'Histoire et de Géographie ecclésiastique* avait déjà créé un heureux précédent en confiant au P. Pouliot, s.j., le soin d'écrire sur le Canada en général des pages remarquables de précision. Quoi qu'il en soit, cette erreur de perspective, sans doute involontaire, a l'avantage de nous faire voir jusqu'à quel degré nous sommes tributaires de la France dans l'expression écrite de notre vie spirituelle. La nomenclature du P. Lewis va fort honnêtement des origines au début du XXe siècle. Vous y retrouvez la suite des grands: Martyrs Jésuites, Marie de l'Incarnation, Catherine de S. Augustin, Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance, etc. Trois institutions sont mises en évidence: la famille, l'école confessionnelle et la paroisse. Ceux qui veulent un bon départ trouvent ici les informations essentielles. On peut se demander, cependant, si l'*épiscopat* n'est pas plutôt la première institution à considérer, après le milieu du XVIIIe siècle en tout cas. Ce dont souffre le plus la synthèse du P. Lewis est ce dont lui-même n'est pas responsable: le manque de bibliographies spécialisées, l'absence des monographies savantes qui approfondissent un sujet, les vides biographiques de notre historiographie. Comment ensuite analyser l'écart qui existe chez-nous entre une certaine littérature pieuse et le fait même de notre vitalité religieuse? L'auteur l'a senti et il a le mérite d'avoir fait de son mieux pour ne pas aggraver la situation. Sauf sur un point: pourquoi, en effet, répéter les sévérités habituelles sur notre catholicisme "conservateur, fermé, un peu simpliste et trop clérical", quand nous connaissons si mal notre passé spirituel? Les dictionnaires ont en général la vie dure. Comme les manuels. C'est pour longtemps encore que nos frères et collègues d'Europe non avertis apprendront mal la contradiction qui existe entre la "foi vive des Canadiens-français" (c. 1003) et leur religion "un peu simpliste" (*ibid.*). Les propos du P. Lewis nous font désirer des mises au point plus franches et plus près des textes.